



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ophtalmologistes

Question écrite n° 122764

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le manque d'ophtalmologistes dans le département du Pas-de-Calais. La démographie médicale présente des indicateurs très défavorables dans le département du Pas-de-Calais. Le manque de médecins est réel tout comme le nombre de spécialistes. L'ophtalmologie est devenue une discipline rare. Les rendez-vous sont de plus en plus difficiles à obtenir. Les délais d'attente sont supérieurs à une année, ce qui impose aux patients d'anticiper sur leur prochaine consultation pour espérer pouvoir être corrigés ou appareillés au bon moment. La vue est un sens primordial. Elle interfère dans toutes les activités au quotidien. Une vue mal soignée, c'est un élève qui travaille moins bien à l'école, un ouvrier qui s'expose à un accident du travail, un conducteur qui peut se mettre en danger sur la route, une personne âgée qui devient un peu plus vulnérable. La pénurie d'ophtalmologistes comporte des risques importants pour la population, la santé publique et la qualité de vie de nos concitoyens. C'est pourquoi il lui demande de lui préciser les mesures qu'il entend prendre afin de pallier le manque de spécialistes et notamment d'ophtalmologistes dans le département du Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122764

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12202

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)